

LETTRE DE LA MUNICIPALITÉ

UN BOUCLIER SOCIAL **RENFORCÉ**

Madame, Monsieur, chères et chers Othissois,

Instauré en 2009 pour **permettre aux familles othissoises de faire face à la crise**, ce dispositif, reconduit chaque année, est aujourd'hui plus que jamais **nécessaire**, dans le **contexte difficile** que nous connaissons.

Il s'inscrit dans la volonté municipale d'**agir pour améliorer le quotidien des Othissois**. Ce choix de **solidarité**, de **justice sociale**, d'**attention portée à tous**, est le fil rouge de la Municipalité depuis plusieurs décennies.

N'oublier personnes, prendre en considération toutes les Othissoises et tous les Othissois, c'est un **engagement fort et constant**.

Le Bouclier social, mesure solidaire phare, apporte un **soutien financier revalorisé pour la rentrée scolaire** des collégiens, lycéens et apprentis et **pour l'inscription à une activité associative**. Ce soutien prend la forme de **bons «rentrée scolaire»** et de **bons «sport et culture»**, distribués au CCAS du 5 juillet au 15 octobre et lors du forum des associations le 4 septembre prochain.

Cette année, **c'est nouveau**, le montant attribué pour les bons « rentrée scolaire » a été **revalorisé. De 30€, la somme allouée est passée à 35 €** pour les collégiens, lycéens et apprentis othissois.

Bel été à tous !



BERNARD CORNEILLE,
Conseiller Départemental,
Maire d'Othis



VIVANE DIDIER,
1^{ère} Adjointe aux Solidarités
Vice-présidente du CCAS

**BON RENTRÉE : 35€ CETTE ANNÉE
AU LIEU DE 30€ LES ANNÉES PRÉCÉDENTES**

DEUX TYPES DE BONS

Bon « sport et culture »

→ Valeur : 20€

→ Remis à chaque enfant othissois jusqu'à 18 ans inclus

→ Utilisable pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle partenaire de l'opération.



Bon « rentrée scolaire »

→ Valeur : 35€ (au lieu de 30€ par rapport aux années précédentes)

→ Deux bons de 10€ + un bon de 15€

→ Utilisable uniquement pour l'achat de fournitures scolaires et habillement dans les enseignes partenaires de l'opération.



COMMENT RETIRER LES BONS ?



→ Bons à récupérer **entre le lundi 5 juillet et le vendredi 15 octobre**

→ Utilisables **dès le 5 juillet et jusqu'au 23 octobre** chez les partenaires de l'opération (une liste des partenaires sera remise aux familles lors du retrait des bons)

→ À retirer au **CCAS** (place Jean Jaurès) aux horaires d'ouverture

OU

→ Lors du **forum des associations** (le CCAS délivrera les bons « sport et culture » et « rentrée scolaire »)



HORAIRES DU CCAS

Espace Jean-Claude Cazilhac
Place Jean Jaurès

- Lundi : 13h30-18h30 / 13h30-17h30 (en juillet et août)
- Mardi/jeudi : 13h30-17h30
- Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- Vendredi : 13h30-16h30



→ Le CCAS ouvrira exceptionnellement jusqu'à 19h les lundis 30 août et 6 septembre.

→ Le CCAS sera par ailleurs ouvert de 9h à 12h, les samedis 10 et 24 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre, 9 octobre.

Pour tout renseignement, les familles sont invitées à contacter le CCAS par téléphone (01.60.03.98.56) ou par mail (ccas@othis.fr)

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Pièce d'identité du parent et livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- **Attestation d'inscription scolaire 2021/2022 (pour les bons rentrée scolaire, uniquement pour les enfants de plus de 16 ans)**
- **Procuration nécessaire** si les représentants légaux ne peuvent se présenter
- Bons remis aux **représentants légaux**

RETRAIT DES BONS DU 5 JUILLET AU 15 OCTOBRE 2021